

"/&gt;



Association  
canadienne pour  
l'intégration  
communautaire

info@

Nous  
vous tenons  
informés

On se ressemble.

## **Association canadienne pour l'intégration communautaire**

Volume 12 Numéro 2 septembre 2014

### **Les Canadiennes et les Canadiens ne devraient pas être publiquement encouragés à se donner la mort**



**Pour distribution immédiate**

**Toronto et Winnipeg**

**18 septembre, 2014**

« Rien n'est pire que la mort! Mais les personnes poussées à croire le contraire ne devraient pas être publiquement encouragés à mettre fin à leurs jours » ont déclaré deux éminentes organisations de défense des droits des personnes en situation de handicap. Elles s'opposeront à toute tentative d'invalidation des dispositions législatives interdisant l'incitation ou l'aide au mourir des personnes handicapées ou non.

Le 15 octobre prochain, la Cour suprême du Canada entendra une requête d'invalidation de ces dispositions mais visant uniquement les personnes

handicapées. Le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD) et l'Association canadienne pour l'intégration communautaire (ACIC), les voix représentatives des citoyens en situation de handicap, comparaitront en Cour afin de s'opposer à toute tentative de légalisation de l'euthanasie et de l'aide au suicide (E/AS)

« Aucun Canadien ne devrait affronter la mort dans la souffrance ni penser que sa vie est un fardeau pour les autres », a souligné Rhonda Wiebe du CCD. Les personnes handicapées devraient se joindre à l'Association médicale canadienne et autres intervenants pour réclamer des soins de fin de vie adaptés et non des ressources pour les programmes d'E/AS. »

« Dans les pays ayant légalisé l'E/AS, “ la perte de dignité et d'autonomie” et “le fait de devenir un fardeau pour les autres” sont les principaux motifs invoqués pour réclamer l'aide au mourir. Ces peurs primaires sont normales mais elles sont basées sur des conditions qui, au fil du temps, se sont insidieusement inscrites dans le quotidien des personnes handicapées, a précisé Catherine Frazee, ex-présidente de la Commission ontarienne des droits de la personne de l'Ontario.»

« Nous sommes particulièrement inquiets quand nous voyons que l'euthanasie des enfants et des personnes ayant des troubles cognitifs ou de développement n'offusque personne dans des pays comme la Belgique et les Pays-Bas, a ajouté Laurie Larson, présidente de l'ACIC. Nous sommes également inquiets de constater que dans ces cas, le taux de mortalité annuel augmente respectivement de 48 et 64% et que la tendance se poursuit. »

Le CCD/L'ACIC veulent que la population comprenne les inquiétudes de la collectivité que l'E/AS sont censés desservir. Pour plus de détails, consultez sur [www.ccdonline.ca](http://www.ccdonline.ca) ou [www.cacl.ca](http://www.cacl.ca), le mémoire soumis par le CCD/l'ACIC à la Cour suprême du Canada; ou encore, contactez :

Laurie Beachell, coordonnateur national, CCD, au: 204 947 0303 ou Michael Bach, vice-président à la direction, ACIC, au: 416 209 7942

-30-

## Liens

[Notre site Web](#)

[Faites un don](#)

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

[Contactez-nous](#)

[Envoyez-nous un courriel](#)

INFO@ est un bulletin publié par [l'Association canadienne pour l'intégration communautaire](#)

Pour vous ABONNER au bulletin INFO@ veuillez visiter notre site [web](#).

Pour vous DÉSABONNER du bulletin INFO@ veuillez envoyer un courriel à [inform@cacl.ca](mailto:inform@cacl.ca)

© 2011 Association canadienne pour l'intégration communautaire et ses concédants.

Numéro d'enregistrement de l'organisme de charité 10684 2545 RR0001

Tous droits réservés.

Would you like to forward this email to a friend? [Click here.](#)

Share This Email:      

---

[Remove my name from all future email correspondence](#)

*Address postal inquiries to:*

Canadian Association for Community Living Foundation  
Kinsmen Building, York University 4700 Keele Street  
Toronto, ON M3J 1P3

*Powered By*

**Blackbaud eTapestry™ Delivra**